

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

# MASTER

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 septembre 2007 relatif à l'habilitation de l'Institut polytechnique de Grenoble à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. XUAN HUNG NGUYEN, né le 22 juin 1984 à BAC GIANG (VIETNAM), en vue de son inscription au master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE**, à finalité RECHERCHE, Mention ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE, AUTOMATIQUE, TRAITEMENT DU SIGNAL, spécialité AUTOMATIQUE

*mention bien*

est délivré à **M. XUAN HUNG NGUYEN**

au titre de l'année universitaire 2007-2008

et confère **le grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Grenoble, le 23 janvier 2009

Le titulaire



L'administrateur général



N° INGRE 6658549  
/2009200701114

Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités



Jean SARRAZIN

